



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
hydrologique
intergouvernemental

Programme hydrologique intergouvernemental (PHI)

Deuxième session extraordinaire du Conseil intergouvernemental du PHI

Réunion virtuelle, 30 novembre – 1^{er} décembre 2020

RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE DE LA RÉUNION.....	1
1.1	Allocution de bienvenue de Mme Shamila Nair-Bedouelle, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour les sciences exactes et naturelles.....	1
1.2	Discours de M. Fadi Comair, Président du Conseil intergouvernemental du PHI ...	1
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION	2
3.	EXAMEN DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DU PHI-IX	2
3.1	Processus et deuxième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX.....	2
3.2	Définition des domaines prioritaires du PHI-IX.....	2
3.3	Questions/réponses	3
3.4	Déclarations des États membres du Conseil intergouvernemental du PHI.....	4
3.5	Déclarations des observateurs.....	9
3.6	La voie à suivre.....	10
4.	DATES DE LA 24 ^e SESSION DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PHI ET DE LA 59 ^e SESSION DU BUREAU DU PHI	12
5.	QUESTIONS DIVERSES	12
6.	CLÔTURE DE LA SESSION.....	12

Annexes

Annexe 1 : Deuxième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX (IHP-IC-XXIV-Ref.1)

Annexe 2 : Les cinq domaines prioritaires proposés dans le deuxième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX en mai 2020 (IHP/IC-XXIII/Ref.1bis)

Annexe 3 : Liste des participants

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La deuxième session extraordinaire du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) de l'UNESCO s'est déroulée en ligne le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2020, en présence de 73 États membres de l'UNESCO, dont 34 membres du Conseil intergouvernemental du PHI et 39 observateurs. Des représentants de dix (10) centres UNESCO de catégorie 2 relatifs à l'eau, de trois (3) chaires UNESCO relatives à l'eau, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de cinq (5) organisations non gouvernementales ont assisté à la réunion en qualité d'observateurs. La liste des participants figure à l'annexe 3.

1.1 Allocution de bienvenue de Mme Shamila Nair-Bedouelle, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour les sciences exactes et naturelles

2. Mme Shamila Nair-Bedouelle, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour les sciences exactes et naturelles, a souhaité la bienvenue aux participants à la deuxième session extraordinaire du Conseil intergouvernemental du PHI et les a remerciés de leur présence malgré les circonstances difficiles imposées par la pandémie de COVID-19. Elle a fait savoir que cette session extraordinaire virtuelle avait pour objet de consulter les États membres au sujet de la préparation de la neuvième phase du PHI (PHI-IX) pour 2022-2029, et que la prochaine session ordinaire du Conseil du PHI se tiendrait en présentiel l'année suivante, lorsque la situation le permettrait et si les États membres le décidaient.

3. Soulignant que le PHI est un « programme des États membres », Mme Nair-Bedouelle a indiqué que les contributions de la Famille de l'eau de l'UNESCO à la préparation du plan stratégique du PHI-IX étaient cruciales pour garantir que cette neuvième phase reflète les priorités dans le domaine de l'eau à tous les niveaux – national, régional et mondial –, de la façon la plus appropriée et la plus prospective. Elle a par ailleurs insisté sur la nécessité pour l'UNESCO de collaborer avec les autres institutions du système des Nations Unies afin de mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en soutenant les activités de développement des capacités, comme l'avait souligné la Directrice générale de l'UNESCO lors du lancement officiel du Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'ODD 6 en juillet 2020. Rappelant le caractère inclusif du processus mis en place, la Sous-Directrice générale a précisé qu'un troisième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX serait soumis au Conseil intergouvernemental du PHI pour consultation et approbation, avant d'être présenté au Conseil exécutif à sa session de printemps 2021, puis à la Conférence générale de l'UNESCO à l'automne 2021.

1.2 Discours de M. Fadi Comair, Président du Conseil intergouvernemental du PHI

4. M. Fadi Comair, Président du Conseil intergouvernemental du PHI, a souhaité la bienvenue aux participants à la session extraordinaire virtuelle du Conseil du PHI. Il a remercié la Sous-Directrice générale pour les sciences exactes et naturelles et le Secrétariat du Programme pour l'excellent travail réalisé malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19. Il a affirmé que l'eau avait un rôle spécial à jouer dans ces circonstances difficiles et que le PHI devait être renforcé encore davantage.

5. M. Comair a rappelé que la session avait pour objet de débattre des voies à suivre pour élaborer un plan stratégique du PHI-IX qui permette d'assurer la préservation et une meilleure gestion des ressources en eau, et a invité l'ensemble des participants à formuler leurs observations et suggestions. Il a souligné l'importance des comités nationaux du PHI en tant que piliers du Programme, en insistant sur la nécessité de placer les priorités nationales et régionales au centre de son action. Il a également mis en avant la pertinence du PHI-IX pour le Programme 2030 et ses ODD, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, ainsi que la nécessité pour le PHI d'appuyer le Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'ODD 6.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION

6. L'ordre du jour a été adopté sans modifications.

3. EXAMEN DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DU PHI-IX

3.1 Processus et deuxième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX

7. M. Abou Amani, Directeur par intérim de la Division des sciences de l'eau et Secrétaire par intérim du PHI, a présenté le processus en cours de préparation du plan stratégique du PHI-IX, en soulignant l'approche inclusive adoptée dès le premier avant-projet, en janvier 2019. Il a indiqué que l'actuel deuxième avant-projet de plan stratégique, qui figure dans le document IHP/IC-XXIV-Ref.1 (annexe 1), s'appuyait sur le PHI-VIII et sur les phases précédentes du Programme, ainsi que sur les avantages comparatifs du PHI et de la Famille de l'eau de l'UNESCO dans les domaines de la science et de l'éducation. Il a exposé la structure proposée du projet de plan stratégique du PHI-IX, ses objectifs stratégiques et ses cinq domaines prioritaires. Il a par ailleurs rappelé la nécessité d'aligner la chaîne des résultats du PHI-IX sur la chaîne des résultats globale de l'Organisation ainsi que sur les objectifs stratégiques de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029 (41 C/4). Dans le cadre de la rédaction du troisième avant-projet, le Secrétariat travaillera sur cet aspect avec le Bureau de la planification stratégique, et reprendra le libellé des produits de façon à adopter la terminologie de la gestion axée sur les résultats (RBM).

3.2 Définition des domaines prioritaires du PHI-IX

8. Les cinq domaines prioritaires proposés dans le deuxième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX, exposés dans le document IHP/IC-XXIII/Ref.1bis (annexe 2), ont été présentés par l'Équipe spéciale chargée du PHI-IX.

9. M. Shinjiro Kanae (Japon, région IV – Asie et Pacifique) a décrit le **domaine prioritaire 1 : Recherche scientifique et innovation** et ses 10 produits escomptés, qui portent sur : la science citoyenne, la sociohydrologie, les « problèmes non résolus dans le domaine de l'hydrologie », les prévisions et anticipations dans le domaine de l'hydrologie, l'écohydrologie et les solutions inspirées de la nature, la qualité et la pollution de l'eau, les effets des changements à l'échelle planétaire sur les ressources en eau, les ressources en eau non classiques, les catastrophes liées à l'eau et les nouvelles technologies. Il a appelé l'attention sur l'effort particulier fait pour adopter une approche transversale et intégrée et établir des liens avec les ODD.

10. Mme Agatha Tommasi (Brésil, région III – Amérique latine et Caraïbes) a présenté le **domaine prioritaire 2 : L'éducation relative à l'eau à l'ère de la quatrième révolution industrielle**, qui est divisé en plusieurs thématiques : l'éducation au service d'une meilleure compréhension du rôle de l'eau ; mise en œuvre de l'éducation relative à l'eau au service du développement durable ; concevoir et appliquer de nouveaux outils pour améliorer l'éducation ; comprendre la valeur et la difficulté d'une transformation des comportements dans le sens d'une société plus soucieuse de l'environnement ; l'éducation relative à l'eau à l'appui d'une gouvernance efficace. Elle a relevé les liens entre ce domaine prioritaire et les ODD 6 (eau et assainissement), 4 (éducation), 9 (industrie et innovation) et 12 (consommation et production durables).

11. M. Mark Honti (Hongrie, région II – Europe orientale) a exposé le **domaine prioritaire 3 : Réduction du fossé entre données et connaissances** et ses cinq produits escomptés, qui portent sur les aspects suivants : données sur la quantité, la qualité et l'utilisation des ressources en eau ; mise au point et utilisation de méthodes de recherche scientifique permettant de collecter, d'analyser et d'interpréter les données ; conception et diffusion de dispositifs scientifiques (tels qu'outils de modélisation, de prévision, d'assimilation et de visualisation de données, protocoles d'assurance qualité pour l'interconnexion des bases de données existantes et protocoles de communication) et développement des capacités dans ces domaines ; bassins pouvant être utilisés à des fins expérimentales pour des recherches hydrologiques et portant sur la gestion intégrée des ressources

en eau ; nouvelles méthodes de présentation des informations scientifiques à des fins de prise de décisions et de formulation de politiques. Il a précisé que ce domaine prioritaire visait à améliorer la transparence et l'accessibilité des données pour favoriser la science ouverte.

12. Mme Sandra de Vries (Pays-Bas, région I – Europe occidentale et Amérique du Nord) a décrit le **domaine prioritaire 4 : Gestion inclusive de l'eau dans un contexte de changements à l'échelle planétaire**, qui est axé sur les thématiques suivantes : développer une gestion inclusive de l'eau ; améliorer la gestion du cycle de l'eau, y compris les ressources en eau non classiques ; gérer les ressources en eau tout en reconnaissant les changements à l'échelle planétaire. Elle a mis en avant les liens avec les ODD 6 (eau et assainissement), 11 (villes), 15 (écosystèmes) et 17 (partenariats).

13. Mme Agnes Mbugua (Kenya, région Va – Afrique) a présenté le **domaine prioritaire 5 : Gouvernance de l'eau sur des bases scientifiques aux fins d'atténuation, d'adaptation et de résilience**, relatif aux aspects suivants : une bonne gouvernance pour une gestion durable de l'eau ; caractère intégré de la gouvernance de l'eau ; la science comme fondement d'une gouvernance durable de l'eau ; la gouvernance adaptative sur des bases scientifiques, clé de la gestion à l'avenir ; participation et partenariat à l'appui de la gouvernance de l'eau ; coopération et diplomatie dans le domaine de l'eau. Elle a souligné le caractère transversal de la gouvernance de l'eau ainsi que les liens avec plusieurs ODD.

3.3 Questions/réponses

14. À la suite des présentations données par l'Équipe spéciale chargée du PHI-IX, des questions concrètes ont été abordées.

15. Le représentant de la Pologne a déclaré que le projet de document devait encore être amélioré, en insistant sur l'importance cruciale de la résilience et de la compréhension des écosystèmes.

16. Plusieurs pays ont demandé des précisions au sujet des termes « gestion inclusive de l'eau ». M. Manuel Menéndez Prieto, Vice-Président de la région I – Europe occidentale et Amérique du Nord, a jugé le terme « inclusive » restrictif, car uniquement axé sur les personnes, et a suggéré que les termes « gestion « globale » ou « intégrée » de l'eau » seraient plus appropriés et englobants. M. Zhongbo Yu, Vice-Président de la région IV – Asie et Pacifique, a estimé que les termes « inclusive » et « intégrée » étaient de bonnes propositions à envisager, et a demandé si les cinq domaines prioritaires seraient intégrés. La France a réclamé des clarifications et des définitions des termes « inclusive » et « intégrée », et a demandé si la réunion était destinée à négocier et examiner le texte du projet de plan stratégique du PHI-IX. L'Équipe spéciale chargée du PHI-IX a précisé que le domaine prioritaire 4 visait à tenir compte à la fois des personnes et des systèmes, et ajouté que le libellé des termes ferait l'objet de discussions plus approfondies. Le Secrétariat du PHI a indiqué que l'objet de la réunion était d'écouter les avis des États membres sur le projet de plan stratégique du PHI-IX, lesquels serviraient de base à un troisième avant-projet qui intégrerait toutes les observations formulées et serait soumis au Conseil intergouvernemental du PHI pour examen et approbation.

17. Le représentant du Comité national du PHI de la Chine a posé une question concernant les liens entre l'actuelle phase VIII du Programme et la phase IX à venir, en soulignant que le PHI-IX devrait s'appuyer sur les réalisations du PHI-VIII. Mettant en avant la mission de l'UNESCO dans le domaine de la culture, il a demandé comment « l'eau et la culture » étaient traduites dans le projet de stratégie du PHI-IX. Le Secrétariat du PHI a rappelé l'évaluation à mi-parcours du PHI-VIII réalisée en 2018, et fait savoir que les recommandations de cette évaluation seraient prises en compte pour élaborer des éléments pertinents du PHI-IX. Il a en outre indiqué que l'eau et la culture étaient actuellement intégrées au thème du PHI-VIII ayant trait à l'éducation relative à l'eau, et qu'il en irait de même dans le PHI-IX.

18. Mme Úrsula Zozaya Jiménez, Vice-Présidente de la région III – Amérique latine et Caraïbes, a posé une question sur la priorité accordée à la présentation des informations et données scientifiques à des fins de prise de décisions dans le PHI-IX. L'Équipe spéciale chargée du PHI-IX a affirmé que le PHI-IX encourageait la présentation efficace des informations scientifiques à l'appui de la prise de décisions et d'une gouvernance de l'eau fondée sur la science.

19. M. Mitja Brilly, Vice-Président de la région II – Europe centrale et orientale, a demandé quelle était la différence entre gestion et gouvernance de l'eau, et comment les domaines prioritaires 4 et 5, respectivement relatifs à la gestion de l'eau et à la gouvernance de l'eau, étaient définis à cet égard.

20. Le représentant de l'Argentine a voulu savoir comment les concepts présentés dans le projet de plan stratégique du PHI-IX pouvaient bénéficier aux utilisateurs de l'eau et aux personnes sur le terrain, soulignant que le document devait être compréhensible pour eux. Le Secrétariat du PHI a rappelé l'importance accordée à l'information et la communication en vue de fournir des connaissances et des données aux décideurs, ainsi que le rôle des comités nationaux du PHI dans la mise en œuvre du Programme à l'échelon national. Il a été noté qu'un langage plus simple devait être utilisé dans le PHI-IX et que le Secrétariat du PHI en avait pris acte.

3.4 Déclarations des États membres du Conseil intergouvernemental du PHI

21. Plusieurs délégations ont apprécié le fait que les commentaires écrits des membres du Conseil du PHI et des observateurs soient accessibles sur le site Web de l'UNESCO, ce qui sera utile pour les discussions ultérieures sur le projet de plan stratégique du PHI-IX ainsi que pour assurer la transparence et vérifier dans quelle mesure les observations des États membres seront prises en compte et intégrées dans la version suivante. De nombreuses délégations, dont celles de la Chine, de la Turquie, de l'Argentine, d'El Salvador et de l'Allemagne, ont estimé qu'il serait utile et nécessaire d'organiser de nouvelles réunions de consultation pour examiner le prochain avant-projet. La Turquie a en outre souligné que le processus devait se dérouler en toute transparence, sous la conduite des États membres, et a demandé qu'un délai suffisant leur soit accordé pour soumettre leurs contributions. La Chine, l'Argentine, le Mexique et le Paraguay ont fait savoir qu'ils fourniraient des commentaires écrits supplémentaires sur le projet de document.

22. Les représentants de la France et de l'Allemagne, appuyés par d'autres délégations, ont souligné qu'il fallait maintenir la science au cœur du PHI et de sa neuvième phase, et que les questions politiques, telles que la diplomatie de l'eau, ne relevaient pas du domaine de compétence du Programme. Ils ont insisté sur le fait que le PHI ne devrait pas s'engager sur ce terrain et se sont inquiétés qu'il devienne trop politique. Les représentants de l'Allemagne et du Royaume-Uni ont préconisé d'éviter les doubles emplois avec d'autres institutions des Nations Unies, le PHI devant plutôt apporter sa valeur ajoutée en science et compléter leurs travaux sur des questions scientifiques.

23. Plusieurs délégations ont jugé nécessaire de définir plus clairement la structure, les objectifs, les thèmes et les résultats du projet de plan stratégique du PHI-IX, le Maroc demandant la reformulation de ses objectifs stratégiques et la Libye proposant d'inclure des indicateurs de suivi de sa mise en œuvre. En outre, certaines délégations ont relevé que les liens entre les domaines prioritaires proposés n'apparaissaient pas clairement. Plusieurs délégations, dont les représentants de la Chine, de l'Allemagne et de la Zambie, ont souligné qu'il fallait apporter des améliorations au projet de plan stratégique pour le rendre plus opérationnel, en définissant des objectifs précis et des mesures concrètes aux fins de sa mise en œuvre.

Région IV – Asie et Pacifique

24. Le représentant de la Chine a rappelé que le monde était confronté à des défis croissants dans le domaine de l'eau, que la pandémie de COVID-19 avait eu une incidence sur la réalisation des ODD, et que le rôle et les tâches du PHI étaient de plus en plus difficiles et pertinents. Il a jugé nécessaire d'améliorer encore davantage le projet de plan stratégique du PHI-IX pour le rendre plus opérationnel.

25. Le représentant du Japon s'est déclaré satisfait des objectifs stratégiques et des domaines prioritaires proposés.

26. Le représentant du Pakistan a estimé que le projet de stratégie devrait inclure les instituts, la gestion des données, la composante humaine ainsi qu'une éducation adéquate, et pas uniquement les matériels et logiciels, soulignant que les humains géraient les outils destinés à produire et administrer les données. D'après lui, les solutions inspirées de la nature avaient été moins durables dans le passé. Il a affirmé que la science était nécessaire pour concevoir des solutions plus durables et a pris note des priorités relatives au traitement des eaux usées et au dessalement.

27. Le représentant de la République de Corée a recommandé de mettre davantage l'accent sur la science ouverte et les données ouvertes, conformément aux travaux de l'UNESCO dans ce domaine. Il a estimé que la « sécurité de l'eau » devait inclure des stratégies visant à garantir la sécurité de l'eau au niveau mondial. En outre, l'éducation relative à l'eau était essentielle pour atteindre les ODD, y compris l'éducation formelle et informelle, l'intelligence artificielle, la biotechnologie et les mégadonnées, et la formation en ligne de l'UNESCO constituait une plate-forme importante à utiliser à cet égard. Il a proposé d'élaborer un outil en ligne de l'UNESCO librement accessible pour combler les lacunes en matière de connaissances, en s'appuyant sur les mégadonnées dans l'éducation relative à l'eau.

Région I – Europe occidentale et Amérique du Nord

28. Le représentant de l'Autriche a suggéré de renforcer la composante eaux souterraines et cours d'eau. Il a recommandé de prendre en considération les approches intégrées de la gestion de l'eau, telles que la gestion de la source à la mer. Il a estimé que la « gestion inclusive de l'eau » ne devrait pas réduire la composante gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), laquelle devait être conservée impérativement. Il s'est déclaré favorable à l'intégration des données et des technologies modernes, ainsi qu'à l'adoption d'une approche de la source à la mer pour la GIRE, dont une composante eaux souterraines. Selon lui, l'inclusivité pourrait englober l'innovation.

29. Le représentant de la France s'est dit inquiet de ce que le projet de plan stratégique du PHI-IX ne soit plus un document spécialisé, puisqu'il incluait désormais des questions politiques telles que « l'hydrodiplomatie » et le « règlement des conflits » liés aux ressources en eau. Il a prévenu que le PHI ne devait pas s'engager sur ce terrain, soulignant que sa valeur ajoutée résidait dans sa dimension scientifique et donc dans la fourniture de données et de connaissances à ceux qui le mettent en œuvre. Il a en outre insisté sur la nécessité de clarifier la manière dont le PHI s'inscrit dans l'action et le mandat plus larges de l'UNESCO, et dont le projet de stratégie du PHI-IX aborde la question du renforcement de la coopération avec d'autres programmes et conventions de l'Organisation.

30. La représentante de l'Allemagne a soutenu qu'il fallait mettre davantage l'accent sur les questions manquantes, telles que les eaux souterraines et l'approche de la source à la mer. Le PHI devait répondre aux besoins au niveau des pays, être plus décentralisé, prendre en compte les priorités des États membres et appuyer la réalisation de l'ODD 6. Il convenait en outre de définir des activités concrètes qui permettraient au Programme d'atteindre ses objectifs et de rendre la stratégie du PHI-IX opérationnelle.

31. La représentante des Pays-Bas a noté avec satisfaction la prise en compte du rôle de la gouvernance et des gouvernements dans le projet de plan stratégique du PHI, ainsi que l'importance accordée aux jeunes, à l'inclusion et aux eaux souterraines. S'agissant de la politique de l'eau, elle a estimé qu'il fallait utiliser une formulation indiquant clairement que l'accent était placé davantage sur les outils liés aux politiques que sur la ou les politiques elles-mêmes. En outre, elle a souligné la nécessité de formuler et définir plus clairement les résultats et d'explicitier les aspects liés à la résilience. Elle a suggéré que les volets renforcement des capacités et données devraient englober le Cadre mondial d'accélération de la réalisation des ODD.

32. Le représentant de l'Espagne a noté avec satisfaction que le document n'était pas purement académique, mais qu'il portait également sur les dimensions sociales, écologiques, économiques et culturelles de l'eau. Selon lui, le projet de stratégie devait viser à améliorer non seulement les connaissances, mais aussi les applications pratiques de celles-ci, dans un monde très dynamique et en rapide évolution confronté au changement climatique et à l'incertitude.

33. La représentante de la Turquie a souligné la nécessité de définir plus clairement les objectifs, thèmes et résultats escomptés du projet de plan, et de faire mieux apparaître les liens avec le Programme 2030. En outre, la terminologie relative à l'eau devait être utilisée conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies. Elle a estimé que les compétences du PHI dans le domaine des eaux souterraines transfrontières devraient être mieux mises en avant dans la prochaine version, et rappelé que le Programme n'avait pas pour mandat de traiter des eaux de surface transfrontières. Elle a demandé des clarifications sur le concept de « science citoyenne » et sur les termes « problèmes non résolus dans le domaine de l'hydrologie ».

34. Le représentant du Royaume-Uni a exprimé son accord avec les autres délégations sur la nécessité d'améliorer et de simplifier le texte et la structure du projet de stratégie. Il a indiqué que les produits et résultats restaient flous et que la stratégie du PHI-IX devait définir clairement ce qu'elle visait à réaliser. Soulignant qu'il convenait de renforcer les liens entre les différents domaines prioritaires, il a suggéré que chacun de ces domaines soit révisé en s'appuyant sur les précédentes phases du PHI. Il a en outre affirmé que la science devait demeurer au centre de tous les aspects du PHI-IX, en tant qu'élément transversal, et ne pas être circonscrite à un seul domaine prioritaire, en l'occurrence le domaine prioritaire 1 relatif à la recherche scientifique et l'innovation.

Région II – Europe centrale et orientale

35. Le représentant de la République de Moldova a noté avec préoccupation que l'actuel projet de stratégie éloignait le PHI de son objectif de développement de l'hydrologie en tant que science, et affirmé que les sciences hydrologiques devaient rester au centre de la stratégie du PHI-IX.

36. Le représentant de la Fédération de Russie a insisté sur la nécessité d'améliorer la cohérence du projet de plan stratégique du PHI-IX. Selon lui, l'hydrologie en tant que science devait rester au centre de la stratégie du PHI-IX, et il fallait mettre davantage l'accent sur l'hydrologie scientifique, le cycle hydrologique et ses liens avec le climat. En outre, il convenait de clarifier les termes « problèmes non résolus dans le domaine de l'hydrologie ». Le représentant a ensuite souligné que les questions de politique et de diplomatie de l'eau devaient être exclues. D'après lui, les domaines prioritaires 4 et 5 du projet de plan dépassaient le mandat du PHI et se chevauchaient. Le domaine prioritaire 5, en particulier, recouvrait des questions politiques, ce qui ne convenait pas au PHI en tant que programme pour la science et la recherche qui devrait se concentrer sur les bonnes pratiques et sur les normes. En ce qui concerne l'éducation, il a estimé que l'on avait besoin de plus de professionnels de l'eau et que les États membres devaient être encouragés à former davantage de spécialistes en hydrologie.

37. Le représentant de la Slovaquie a exprimé un intérêt particulier pour le domaine prioritaire relatif au fossé entre science et connaissances, notamment les technologies novatrices et la recherche en hydrologie. Il a indiqué que ce domaine pouvait fournir des outils pour lutter contre les effets du changement climatique, en soulignant également le rôle des bassins expérimentaux. En outre, il a relevé l'importance des bassins hydrographiques internationaux tels que celui du Danube, et estimé que le plan stratégique devait les mettre davantage en avant. Il convenait par ailleurs de préciser le sens des termes nouveaux ou inhabituels utilisés dans le projet de plan stratégique actuel. Il a recommandé, pour plus de clarté, de formuler un intitulé ainsi qu'une forme abrégée pour chacun des produits/résultats des domaines prioritaires.

38. Le représentant de la Slovénie a suggéré que le concept de « plan directeur sur l'eau », apparu il y a longtemps, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau (Mar del Plata 1977), devrait être développé dans la stratégie du PHI-IX et serait d'une grande utilité, faisant observer que les Pays-Bas comptaient parmi les rares pays à s'être dotés d'un tel plan. Il a affirmé qu'il fallait mettre davantage

l'accent sur les aspects scientifiques, préconisant notamment de déplacer l'axe de la stratégie de la gouvernance de l'eau à des approches et des disciplines scientifiques, comme l'hydrosociologie et l'économie de l'eau. Il a en outre recommandé d'établir un lien avec les sciences médicales, compte tenu de l'importance vitale de l'eau pour l'être humain. Il a rappelé que le Bureau du PHI, à sa précédente session, avait demandé d'inclure tous les liens dans le projet de stratégie du Programme – non seulement le lien entre eau, alimentation et énergie, mais aussi les relations avec l'emploi, l'immobilier, la santé et d'autres secteurs essentiels. Il a souligné que nous vivions à l'ère de l'Anthropocène et que les sources d'eau douce dépendaient de plus en plus des infrastructures, comme les stations de dessalement, et donc du développement technologique et des aspects économiques.

Région III – Amérique latine et Caraïbes

39. Le représentant de l'Argentine est convenu de la nécessité de mettre l'accent sur les aspects scientifiques et sur l'éducation relative à l'eau. Il a appuyé la recommandation de la Slovénie d'ajouter des références à la Conférence de Mar del Plata. Il s'est déclaré favorable dans l'ensemble au projet de stratégie et a affirmé qu'il était essentiel d'inclure des supports pédagogiques tels que des documents et des vidéos pour atteindre davantage d'utilisateurs de l'eau au niveau national.

40. Le représentant d'El Salvador a insisté sur les effets du changement climatique et de la pollution des eaux de surface dans son pays, qui donnaient lieu à une utilisation croissante des ressources en eaux souterraines. Il était nécessaire d'améliorer la gestion des eaux souterraines et les expériences et connaissances d'autres pays étaient précieuses à cet égard. Il est convenu de la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'aspect technique du document et d'insister sur l'éducation relative à l'eau.

41. La représentante du Mexique a noté qu'il s'agissait d'un document stratégique ambitieux. Elle a déclaré que la stratégie du PHI-IX devait être adaptable pour pouvoir, par exemple, être utilisée comme un outil à l'ère de la COVID-19, mais aussi pour lutter contre le changement climatique, en lien avec d'autres initiatives telles que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur le climat. Par ailleurs, elle a souligné que la question de l'eau devait être envisagée de manière globale et être rapprochée d'autres thématiques clés. Elle s'est félicitée de l'inclusion de références à la sociohydrologie et à la science citoyenne, et de l'accent mis sur les jeunes professionnels et les femmes, thèmes qui devraient être renforcés en même temps que celui de l'éducation relative à l'eau. Elle a également souligné la nécessité de veiller à ce que les comités nationaux du PHI jouent leur rôle, ainsi que d'élaborer des actions plus concrètes, qui devraient être définies avec précision dans la stratégie. Elle a indiqué que le Mexique fournirait d'autres commentaires par écrit.

42. Le représentant du Chili s'est déclaré globalement satisfait du projet de document, notant en particulier l'importance d'intégrer des thèmes tels que la gestion de l'eau, l'éducation et le changement climatique. Rappelant les liens avec d'autres cadres et programmes, le Chili a demandé s'il fallait faire référence au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Soulignant l'importance de l'inclusivité dans la Famille de l'eau de l'UNESCO, le Chili a recommandé que le plan stratégique du PHI-IX permette à tous les membres de ce réseau de contribuer et de participer à sa mise en œuvre. Prenant note de la nature globale de la question de l'eau et de sa corrélation étroite avec les processus politiques, le Chili a préconisé d'établir un lien entre les réalisations scientifiques et la prise de décisions.

Région Va – Afrique

43. Le représentant du Sénégal a souligné l'importance de combler le fossé entre les données et les connaissances, et en particulier de traduire les données en informations accessibles pour les décideurs et le grand public. Il a insisté sur la nécessité pour le PHI de réduire la fracture numérique entre les pays du Nord et les pays du Sud, compte tenu du fait que les progrès accomplis à ce jour n'avaient pas été à la hauteur des attentes, et a appelé à évaluer la situation et à définir une stratégie en vue de la réalisation de cet objectif, tout en tirant pleinement parti des bonnes pratiques.

44. Le représentant de la Zambie, s'exprimant également en qualité de Vice-Président pour la Région Va, s'est déclaré satisfait du projet de document et a suggéré aux États membres de concrétiser la stratégie du PHI-IX grâce à l'élaboration de plans d'action. Attirant l'attention sur la nécessité d'accroître de 200 % le nombre de professionnels dans le secteur de l'eau en Afrique, le représentant de la Zambie a mis l'accent sur l'éducation relative à l'eau, tant formelle que non formelle, et a appelé à définir une stratégie bien pensée pour remédier à cette situation. Enfin, il a souligné l'importance de combler les lacunes en matière de données et de connaissances par un renforcement de la coopération avec les centres d'excellence et les professionnels.

45. Le représentant de l'Éthiopie a souscrit aux propos de la Zambie et a préconisé une intervention stratégique forte en vue d'une amélioration du développement des capacités dans le secteur de l'eau en Afrique.

Région Vb – États arabes

46. Le représentant de l'Égypte a accueilli favorablement le projet de document et a signalé que si le PHI, seul programme scientifique intergouvernemental relatif à l'eau au sein du système des Nations Unies, ne devait pas empiéter sur les activités d'autres institutions, il arrivait que d'autres organisations empiètent sur le travail de l'UNESCO et entreprennent des activités dans les domaines de compétence du PHI. En accord avec les délégués représentant l'Afrique qui s'étaient exprimés avant lui, il a appelé à renforcer les liens entre le PHI-IX et l'Agenda 2063 « L'Afrique que nous voulons » de l'Union africaine. Il a souligné que le 41 C/4 et le 41 C/5 devaient être en adéquation avec le plan stratégique du PHI-IX. Il a partagé les inquiétudes exprimées par certains membres du Conseil concernant les termes utilisés dans le projet de plan stratégique et a approuvé la nécessité de maintenir l'accent sur les questions scientifiques. Il a rappelé que certaines expressions, telles que « diplomatie de l'eau », figuraient dans le plan stratégique du PHI-VIII et ne représentaient donc pas un changement d'orientation du PHI. Il a ajouté que les experts des États membres contribuaient au processus d'élaboration du plan stratégique du PHI-IX, et qu'ils avaient ainsi l'occasion de formuler des observations et de faire part de leurs réactions.

47. La représentante du Liban a souligné l'importance de promouvoir la recherche dans des domaines prioritaires clés tels que la sécurité alimentaire, le changement climatique, le dessalement, les technologies durables, les énergies renouvelables et les ressources en eau non classiques, entre autres. Elle a en outre rappelé que la diplomatie de l'eau comportait une dimension technique notable qui était essentielle pour la gestion des eaux transfrontières.

48. Le représentant de l'Iraq a fait observer l'importance d'informer la population au sujet de l'eau, rappelant que la sécurité de l'eau était une préoccupation majeure dans son pays. Il a en outre appelé à une coopération internationale pour des efforts tels que la cartographie des ressources transfrontières, et a souligné la nécessité de soutenir l'accès aux technologies dans des domaines tels que la prévision des précipitations et des inondations.

49. Le représentant de la Libye a constaté le caractère exhaustif du projet de document, mais a souligné l'importance de se concentrer sur la mise en œuvre. Notant que son pays disposait d'un approvisionnement limité en eau douce pour l'agriculture, il a fait valoir qu'il était essentiel d'envisager l'utilisation de ressources en eau non classiques. Insistant sur l'importance de la recherche scientifique pour la gouvernance de l'eau, il a attiré l'attention sur les problèmes liés au manque d'eau dans la région et sur l'importance des échanges internationaux et du partage de connaissances et de technologies. Il a recommandé d'inclure des indicateurs dans le projet de plan stratégique du PHI-IX, ce qui permettrait de suivre l'évolution de sa mise en œuvre.

50. Le représentant du Maroc a demandé de plus amples précisions concernant la façon dont le cadre de résultats du plan stratégique du PHI-IX devrait être aligné sur le 41 C/4. Il a recommandé la reformulation des objectifs stratégiques. Il a également demandé des précisions sur la manière dont les contributions fournies par les États membres au cours de la présente session du Conseil seraient intégrées dans le projet de document. Enfin, il a suggéré qu'une plus grande place soit

accordée à la gestion durable des ressources en eau, car cette question était à la base des cinq domaines prioritaires proposés.

51. Le représentant du Soudan¹ a recommandé que la version finale approuvée de la stratégie du PHI-IX soit examinée et adaptée tous les deux ans pour prendre en considération les circonstances imprévues. Comme d'autres délégués, il considérait que l'appropriation du PHI-IX par la communauté scientifique était importante. Il a insisté sur le rôle et la pertinence de la Famille de l'eau de l'UNESCO, notamment des réseaux de scientifiques créés dans le cadre d'initiatives du PHI, comme le Réseau mondial d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides (G-WADI) et les Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux (FRIEND), ainsi que des centres et chaires de l'UNESCO concernant l'eau, lesquels pourraient renforcer la mise en œuvre du PHI-IX.

52. Le représentant de la France a demandé des éclaircissements sur la nature intergouvernementale du PHI, et a voulu savoir en particulier si les représentants des comités nationaux du PHI étaient considérés comme des représentants politiques ou scientifiques dans le contexte de la nouvelle dénomination du Programme. La France a en outre souligné que le PHI devrait se concentrer pleinement sur les contributions scientifiques aux fins de la diplomatie et de la résolution des conflits. Répondant à la question de la France, le représentant de l'Égypte a réitéré appuyer la nature scientifique du PHI. Partageant les commentaires du représentant de la France, il a indiqué que les questions politiques liées à l'eau soulevées par ce dernier existaient pendant la huitième phase du PHI et n'avaient pas eu d'impact sur la nature scientifique du PHI.

3.5 Déclarations des observateurs

53. Plusieurs observateurs, dont le Chili, la Fédération de Russie, les Pays-Bas et la Suisse, ont demandé une publication en ligne transparente des commentaires concernant le projet de plan stratégique du PHI-IX soumis par les États membres au Secrétariat du PHI.

54. Le représentant du Saint-Siège a remercié l'UNESCO d'avoir organisé cette session en ligne du Conseil du PHI dans des conditions difficiles. Il a souligné qu'il fallait accélérer les efforts en cours pour permettre la réalisation des objectifs communs liés à l'eau, ajoutant que l'eau était un élément indispensable au développement humain et à la paix. Il a fait valoir que l'UNESCO était la mieux placée pour promouvoir les valeurs sociales et culturelles associées à l'eau et pour rappeler que ce bien commun était précieux.

55. Le représentant de la Pologne a réitéré que le projet de stratégie du PHI-IX devait être précisé et amélioré, notamment en incorporant les missions de l'UNESCO et en mettant en avant les sciences transdisciplinaires et les approches visant à faire face à la diminution des ressources mondiales. Il a souligné que le PHI-IX devait mettre l'accent sur la traduction de connaissances scientifiques en solutions innovantes, y compris en solutions à faible consommation d'énergie et inspirées de la nature, et devrait promouvoir davantage le travail en réseau.

56. La représentante de la Suisse a salué l'adoption d'une approche qui évitait les cloisonnements. Elle a recommandé d'organiser des consultations et des discussions avec d'autres institutions du système des Nations Unies afin de renforcer l'impact sur le terrain. Par ailleurs, elle a rappelé que la réalisation de l'ODD 6 n'était pas en bonne voie, et qu'il était donc nécessaire d'agir. Elle a souligné que la Suisse déconseillait vivement au PHI de se lancer dans de nouvelles activités et d'élargir le spectre de son action, en incluant par exemple des questions politiques telles que l'hydrodiplomatie. Elle a fait observer que le projet de stratégie du PHI-IX devait mieux rendre compte du rôle du PHI et de ses partenaires dans chaque domaine spécifique.

57. Le représentant de l'Association internationale des sciences hydrologiques (AISH) a rappelé que, depuis la création du PHI, l'Association coopérait sur le plan scientifique avec le Programme

¹ Le Soudan a fourni une déclaration écrite par courrier électronique, suite à des problèmes techniques de connexion audio et vidéo qui l'ont empêché de faire une déclaration orale.

sur les questions de l'hydrologie et de la cryosphère. Il a déclaré que les besoins sociétaux étaient bien pris en compte dans le projet de stratégie et a indiqué que l'AISH était prête à poursuivre les efforts déployés en commun pour relever les futurs défis, notamment pour s'attaquer aux problèmes non résolus dans les domaines de l'hydrologie, de la sociohydrologie, des approches innovantes et de la science citoyenne, le tout dans le cadre de la science ouverte.

3.6 La voie à suivre

58. Le Secrétaire par intérim du PHI a remercié les participants pour la richesse des échanges et des commentaires et a assuré que le Secrétariat du PHI prenait note de toutes les observations et recommandations des membres du Conseil et des observateurs. Il a rassuré les participants en affirmant que les futures étapes, visant à élaborer les prochains projets et à finaliser le plan stratégique du PHI-IX, seraient entreprises selon une approche inclusive et participative, conformément à la décision prise par le Conseil du PHI à cet égard en 2018. Il a souligné que l'ensemble de l'élaboration de la stratégie du PHI-IX était un processus mené par les États membres. Concernant le calendrier des prochaines étapes, il a indiqué que le projet de plan stratégique du PHI-IX devrait être soumis pour approbation au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa session de printemps 2021, puis à la Conférence générale à l'automne 2021. Il a également indiqué que le calendrier devait permettre aux États membres de soumettre des commentaires écrits concernant le projet de plan stratégique du PHI-IX, et a prié les membres du Conseil de définir les échéances des prochaines étapes du processus de préparation du PHI-IX en conséquence.

59. Le Président a invité les participants à faire des suggestions sur la voie à suivre et le calendrier des prochaines étapes de l'élaboration du plan stratégique du PHI-IX.

60. La représentante de l'Allemagne s'est félicitée de la prolongation de la période de consultation sur le deuxième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX, qui permettait à d'autres États membres de formuler des commentaires. Elle a insisté sur l'importance des consultations avec d'autres partenaires et institutions du système des Nations Unies, suggérant d'impliquer ONU-Eau en tant que mécanisme de coordination des Nations Unies pour les questions d'eau douce. En outre, elle a souligné la nécessité de renforcer les liens et les synergies entre le PHI et d'autres initiatives et programmes de l'UNESCO.

61. Le représentant de la France a souscrit aux commentaires de l'Allemagne et s'est inquiété du fait qu'aucun autre organisme des Nations Unies ne soit présent à la réunion, soulignant qu'il importait que d'autres organismes des Nations Unies participent aux futures étapes du processus de préparation du PHI-IX. L'Espagne a demandé un calendrier précis permettant l'implication d'ONU-Eau et des associations internationales dans la prochaine phase de consultation sur la préparation du PHI-IX, ainsi qu'une liste indiquant qui serait consulté sur le troisième avant-projet du plan stratégique du PHI. Le Secrétaire par intérim du PHI a indiqué que les invitations officielles n'avaient pas été envoyées aux partenaires et institutions du système des Nations Unies faute de temps, mais que des courriers électroniques leur avaient été adressés pour les inviter à la réunion. Il a assuré que le projet de stratégie du PHI-IX serait envoyé aux institutions des Nations Unies et à ONU-Eau pour recueillir leurs observations, en particulier à des partenaires clés tels que l'OMS, la FAO, l'OMM, le PNUE et ONU-Habitat.

62. Les représentants de l'Égypte et du Maroc ont demandé que la prochaine version révisée du plan stratégique du PHI-IX soit soumise un mois avant la session du Conseil exécutif. Le représentant de la Libye a estimé qu'il serait approprié de fixer à la fin du mois de décembre la date limite pour recueillir les commentaires des États membres et des partenaires concernant le deuxième avant-projet.

63. Le représentant du Chili a insisté sur le fait que tous les documents devraient être distribués aux États membres en temps utile et que toutes les observations sur le projet de plan stratégique du PHI-IX devraient être publiées en ligne. Les représentants de la Fédération de Russie, de la Zambie et du Mexique ont également souligné l'importance d'assurer la transparence du processus

de réception des commentaires de tous les États membres et leur prise en considération dans le plan stratégique du PHI-IX.

64. La représentante du Mexique, s'exprimant en tant que Vice-Présidente de la région III – Amérique latine et Caraïbes, a proposé la fin du mois de janvier 2021 comme date limite pour la communication du troisième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX à tous les États membres, ce qui permettrait la formulation de commentaires pendant le mois de février 2021. Elle a réitéré la nécessité de garantir la transparence concernant la publication des commentaires sur le site Web de l'UNESCO, ainsi que leur prise en compte dans le projet de stratégie du PHI-IX.

65. Le Secrétaire par intérim du PHI a expliqué que les commentaires reçus jusqu'alors avaient été publiés en ligne et que le Secrétariat du PHI continuerait d'actualiser le site Web à mesure que de nouveaux commentaires seraient fournis par les États membres. Il a noté que le délai actuel pour la soumission des observations relatives au deuxième avant-projet de plan stratégique pour le PHI-IX serait prolongé pour permettre aux États membres de faire des commentaires supplémentaires.

Décision relative aux prochaines étapes et au calendrier de l'élaboration du plan stratégique du PHI-IX

66. Compte tenu de la nécessité de laisser suffisamment de temps pour la formulation par les États membres de commentaires sur le deuxième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX, et au vu du calendrier de la prochaine session du Conseil exécutif de l'UNESCO, avant laquelle une nouvelle version révisée du plan stratégique du PHI-IX devrait être examinée et approuvée par le Conseil intergouvernemental du PHI pour soumission au Conseil exécutif et à la Conférence générale de l'UNESCO, le Conseil du PHI a décidé que les étapes et le calendrier suivants devraient être respectés pour l'élaboration du plan stratégique du PHI-IX :

- 3 janvier 2021 : Le délai pour la fourniture des commentaires des États membres sur le deuxième avant-projet a été prolongé jusqu'à cette date ;
- Du 4 janvier à la fin du mois de janvier 2021 : Avec l'aide du Secrétariat, l'Équipe spéciale chargée du PHI-IX et les experts des États membres intègrent toutes les observations portant sur le deuxième avant-projet fournies par les États membres et les autres partenaires et préparent un troisième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX ;
- 31 janvier 2021 : Le Secrétariat du PHI distribuera le troisième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX à tous les États membres et les invitera à formuler de nouveaux commentaires à ce sujet avant le 15 février 2021 ;
- 22-24 février 2021 : Le Conseil intergouvernemental du PHI convoquera une session extraordinaire pour permettre la tenue de consultations sur le troisième avant-projet de plan stratégique du PHI-IX.

67. Le représentant de l'Espagne a recommandé de prendre en considération les conditions sanitaires imposées par la pandémie de COVID-19 et a suggéré que, si elle était tenue en ligne, la prochaine session extraordinaire du Conseil du PHI qui se tiendrait en février 2021 ne porte que sur le projet de plan stratégique du PHI-IX. Le représentant du Japon a proposé que la réunion soit tenue en ligne compte tenu des circonstances difficiles et imprévisibles. Le représentant de la Slovénie, s'exprimant en sa qualité de Vice-Président de la région Europe centrale et orientale, a souligné l'importance d'organiser les prochaines sessions ordinaires du Conseil intergouvernemental du PHI et de son Bureau pour pouvoir examiner d'autres points de l'ordre du jour.

68. Le Conseil du PHI a décidé que sa prochaine session extraordinaire, qui se tiendrait du 22 au 24 février 2021, se déroulerait en ligne (virtuellement) afin de discuter du troisième avant-projet.

4. DATES DE LA 24^e SESSION DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PHI ET DE LA 59^e SESSION DU BUREAU DU PHI

69. Le Président a proposé aux membres du Conseil du PHI d'envisager la possibilité d'organiser la 24^e session ordinaire du Conseil intergouvernemental du PHI en présentiel en juin ou juillet 2021, en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19. La Fédération de Russie a proposé que la 24^e session se tienne en mai ou en juin, et a proposé que cette discussion soit reprise au cours de la session extraordinaire de février. Le Maroc a relevé la possibilité de tirer parti de la session du Conseil exécutif pour les futures sessions du Conseil du PHI si elles étaient organisées en face-en-face. Le Maroc a proposé de préparer une réunion en présentiel, mais de la transformer en réunion en ligne si les conditions futures l'exigeaient.

70. Le Conseil a décidé que la 24^e session ordinaire du Conseil intergouvernemental du PHI se tiendrait en face-à-face, si les conditions le permettaient, à la mi-juin 2021 (dates provisoires).

5. QUESTIONS DIVERSES

71. Aucune demande concernant des questions diverses n'a été soumise à l'examen du Conseil.

6. CLÔTURE DE LA SESSION

72. La Sous-Directrice générale pour les sciences exactes et naturelles a prononcé le discours de clôture et a remercié le Président du Conseil du PHI pour sa contribution importante et sa conduite de la réunion. Elle a insisté sur le fait que l'eau était un élément essentiel à la vie des êtres humains et a noté que sans eau, la pandémie de COVID-19 ne pourrait être traitée correctement. Elle a remercié tous les États membres de l'UNESCO pour leurs contributions au débat et a souligné que leur participation active démontrait leur volonté non seulement d'améliorer le projet de plan stratégique du PHI-IX, mais aussi de faire en sorte que l'UNESCO puisse progresser dans ce domaine, en plaçant la science au centre de la gestion de l'eau. Mme Nair-Bedouelle a rappelé que le PHI était un programme scientifique qui donnait la priorité à l'innovation. Après avoir indiqué que la réalisation de l'ODD 6 n'était pas en bonne voie, elle a informé les participants du lancement, en 2020, du Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'ODD 6. Elle a ajouté que l'UNESCO soutenait pleinement ce cadre et y contribuait à travers ses programmes scientifiques. Elle a souligné que l'un des thèmes du Cadre concernait l'innovation et que l'UNESCO était prête à y contribuer. Elle a insisté sur la solidité de la Famille de l'eau de l'UNESCO, qui comprenait les comités nationaux du PHI, le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), les chaires UNESCO et les centres de catégorie 2 relatifs à l'eau. Compte tenu des circonstances difficiles, elle a remercié tous les participants pour le succès de la session.

73. Le Président a prononcé la clôture de la réunion après avoir souligné le rôle joué par l'eau, en tant qu'élément de liaison, et le pouvoir qu'avait le PHI de vulgariser des connaissances scientifiques. Il a remercié l'ensemble des participants pour leurs contributions.

74. La session a été levée le 1^{er} décembre à 15 h 45 (GMT+1).